

**COPIE**

Par courriel électronique à  
finanzierung@bav.admin.ch

Office fédéral des transports  
A l'att. de M. Füglistaler, Directeur  
Division Financement  
3003 Berne

Réf.: /jlz/fbt 23/519

Lausanne, le 18 mars 2015

**Procédure d'audition – Modification du droit régissant les entreprises de transports par route et du droit pénal des transports – prise de position**

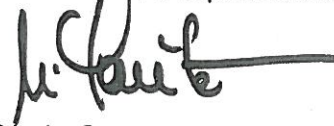
Monsieur le Directeur,

Je me réfère à la procédure d'audition mentionnée en titre.

Après consultation de l'ensemble des services concernés au sein de l'Etat de Vaud, je vous informe que le Canton de Vaud n'a aucune remarque à formuler à ce sujet et qu'il adhère aux différents projets d'ordonnances proposées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Cheffe du département



Nuria Gorrite

**Copie**

- Office des affaires extérieures, Rue de la Paix 6, 1014 Lausanne